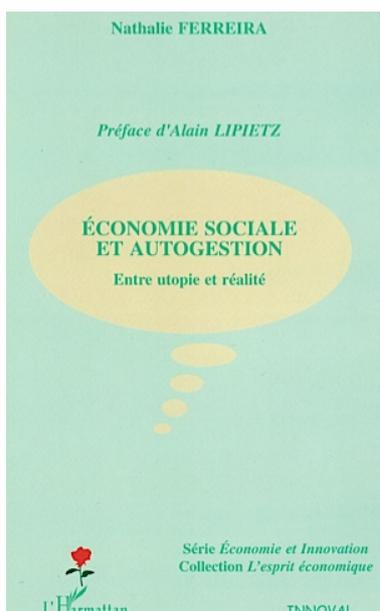


<http://lipietz.net/Du-mythe-autogestionnaire-a-l-economie-solidaire>

# Du mythe autogestionnaire à l'économie solidaire

- Économiste, auteur - Relations et politiques sociales -



Publication date: 2004

Creation date: 28 octobre 2004

---

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

---

**[2004b] "Du mythe autogestionnaire à l'économie solidaire", Préface à N. Ferreira, *Economie sociale et autogestion : entre utopie et réalité*, L'Harmattan, Paris, 2004.**

Il faut rendre grâce à l'auteure, Nathalie Ferreira, d'avoir tenté l'impossible : ressusciter les vieux débats sur l'autogestion en les restituant dans leur lignée historique (celle du mouvement ouvrier et socialiste des XIXe et XXe siècles) et en les revivifiant au contact des théories contemporaines de la firme et des transactions.

On croyait avoir tout oublié de l'autogestion, ce rêve d'une forme d'organisation sociale dont les travailleurs seraient à la fois les propriétaires, les directeurs et les planificateurs. Pourtant, non seulement le courant anarchiste du 19ème siècle, mais sans doute aussi les marxistes, et Marx lui-même, rêvaient bel et bien d'une société dont les producteurs délibéreraient entre eux de ce qu'il conviendrait de faire pour la société, du partage des tâches entre eux, des formes de coordination de leurs efforts. Pourtant, les grandes expériences socialistes, à commencer par la Révolution russe, virent très tôt éclater l'affrontement entre une conception centralisée de cette coordination et les conceptions par essence décentralisées qui découlaient de la prise de pouvoir directe par les travailleurs sur leurs outils de production. Comme le montre bien la fresque historique de Nathalie Ferreira, les entreprises autogérées de l'Union Soviétique (avec leurs soviets ouvriers), de la Chine (au sein des communes populaires) ou de la Yougoslavie se heurtèrent d'emblée aux problèmes de la direction d'ensemble du processus économique. Encore l'auteur n'insiste-t-elle pas sur les difficultés internes à la gestion des firmes, qui virent bien souvent les travailleurs en autogestion déléguer leurs pouvoirs à une caste de directeurs reconnus comme plus aptes à accomplir ce travail "spécialisé".

Mais même dans les meilleurs des cas, l'autogestion comme projet de société n'a pas su franchir les portes de l'entreprise : la direction d'une unité de production par ses travailleurs eux-mêmes ne se projette pas jusqu'à la direction de toute l'économie nationale par la classe des producteurs. Des médiations sont nécessaires, et dans toutes les expériences socialistes ou "développementistes" (l'auteur cite avec raison l'expérience péruvienne) on ne voit guère que deux solutions : ou le marché ou une classe de dirigeants du processus d'ensemble. Cette classe de dirigeants peut être le parti censé représenter la "classe ouvrière", ou la bureaucratie d'Etat, ou encore l'armée. Il en résulte d'ailleurs un rôle inattendu réservé à l'idée même d'autogestion dans les débats du XXe siècle. Alors que dans sa réalité concrète elle vise essentiellement la direction des travailleurs sur leur propre unité de production, l'autogestion comme mythe apparaît plutôt comme une critique des formes centralisées de gestion de l'ensemble de l'économie nationale. On parlera de socialisme autogestionnaire pour critiquer les socialismes « planifiés » inspirés par l'URSS !

Le XXème siècle a tranché : ce problème (celui de la coordination « socialiste » des unités de production) n'a jamais été résolu. Toutes les formes centralisées de direction de l'économie se sont effondrées ou se sont transformées d'elles-mêmes à la fin du siècle en économies de marché largement décentralisées (à l'exemple de la Chine et du Vietnam). Le malheur, c'est que cette décentralisation ne s'est jamais faite au profit des collectifs de travailleurs gérant les unités de production, mais au service d'une nouvelle classe de propriétaires de ces unités, qu'il s'agisse d'anciens bureaucrates reconvertis en propriétaires, ou d'une nouvelle bourgeoisie issue de trafics peu avouables, ou encore plus simplement des firmes multinationales rachetant les entreprises anciennement socialistes mises à l'encan. C'est peut-être ce constat qui inspire à l'auteure un repli vers la microéconomie. Repli stratégique sans doute dommageable pour qui cherche à penser une alternative de société, mais repli pragmatique qui a au moins le mérite de ramener le débat sur l'autogestion vers l'étude du réel, avec les armes empiriques et théoriques que lui offrent les théoriciens hétérodoxes de l'économie de marché.

Si en effet, on renonce à l'autogestion comme mythe, c'est à dire comme forme de gestion de toute la société par les

producteurs eux-mêmes, que reste-t-il ? L'étude de la situation des firmes gérées par leurs propres travailleurs dans le cadre d'une économie de marché. Or ces firmes existent, et depuis longtemps : ce sont les coopératives. Et même plus précisément les coopératives de production, domaine restreint sur lequel se replie Nathalie Ferreira.

Et elle le fait avec une grande hardiesse. Après avoir rappelé l'histoire du mouvement coopérativiste et sa stabilisation comme secteur des coopératives dans l'histoire économique de la France, elle n'hésite pas à mobiliser les apports de la théorie microéconomique et des théories de la firme les plus récents. Elle montre les contradictions auxquelles se heurte, dans une économie de marché, une unité de production dans laquelle les producteurs sont à la fois les propriétaires (c'est à dire ceux qui fixent les choix de production et la répartition du surplus) et les directeurs (c'est à dire ceux qui organisent le processus de production). La théorie microéconomique et l'expérience elle-même pointent très directement les difficultés du jeu. Contrairement aux illusions du XIXème siècle, il ne s'agit pas seulement de répartir entre les travailleurs un profit qui autrement serait allé aux actionnaires ! Le surplus doit être en tout état de cause extorqué aux coopérateurs eux-mêmes (avec tous les risques d'auto-exploitation que cela implique, ou au contraire le risque d'une efficacité économique insuffisante). L'usage de ce profit est extrêmement contraint par la nécessité d'amortir et de renouveler judicieusement le capital. Les virages technologiques sont d'autant plus difficiles à négocier que les "directeurs- propriétaires" sont eux-mêmes attachés aux qualifications et aux habitudes de production qui sont les leurs en tant que travailleurs.

Pourtant, il n'est pas sûr que les coopératives soient dans la réalité plus hostiles au changement et à la prise de risque que les entreprises capitalistes classiques. C'est alors que Nathalie Ferreira introduit de nouvelles considérations théoriques : celles des théoriciens des conventions, des institutions, des transactions. Il s'agit de considérer la coopérative non comme une monade maximisant sa "fonction objectif", mais comme un groupe de personnes entraîné dans une dynamique au nom d'un projet commun. Ce projet est évidemment de nature économique puisqu'il s'agit d'assurer à tous les coopérateurs un revenu à partir de la production et de la vente de leurs produits. Mais il comporte également une dimension affective, un investissement personnel dans un projet collectif. Et ce projet n'est pas seulement de produire ensemble, mais de produire pour un public. Bref, une « convention de coopération » se met en place au sein du groupe, qui comprend en son centre la dimension d'un projet collectif avec ses dimensions spécifiques (démocratie et principe « une personne, une voix », lucrativité personnelle limitée).

C'est ici que je formulerai un regret à l'auteure : on aurait attendu une troisième partie explorant les apports de la théorie des institutions, des conventions et des transactions à la résolution des difficultés auxquelles s'était heurté le mouvement autogestionnaire comme mythe d'une société alternative. Si l'on considère avec elle que l'autogestion est une convention de coopération entre un groupe de personnes investies dans un projet, ne pourrait-on pas étendre une telle convention aux relations entre les entreprises elles-mêmes ? Ou aux relations entre ces entreprises et leurs clients ou usagers ? L'auteur n'entre pas dans ce débat, et pourtant elle en parcourt les présupposés en réinsérant la problématique des coopératives dans un cadre doublement plus large : celui de l'économie sociale, celui de l'économie solidaire.

Ces deux termes ont connu une popularité récente lorsque, invité par le ministère de la solidarité et de l'emploi à présenter un rapport sur le "Tiers secteur" [\[1\]](#), j'ai dû trouver une terminologie plus appropriée.

La notion de Tiers secteur recouvre en effet une zone grise entre deux idéaux-types, l'entreprise sous l'autorité d'un capitaliste qui socialise ses produits à travers le marché, et le secteur public qui, financé par l'impôt sous l'autorité de l'Etat, distribue ses services selon une carte administrative plus ou moins bureaucratique ou démocratiquement définie. Comme dans le débat sur l'autogestion, on voit bien que le Tiers secteur se caractérise par trois dimensions :

- La dimension de la direction, ici démocratique et non pas monarchique : c'est le principe "une personne, une voix"

- ▶ La dimension du financement, ici la combinaison d'un chiffre d'affaire par la vente de ses services et d'une contribution la collectivité, par le biais de subventions ou de prérogatives fiscales
- ▶ Enfin, une forme de coordination spécifique avec le reste de la société, qui n'est ni le pur marché, ni la pure administration.

C'est de la multiplicité de ces dimensions qu'est née l'expression : économie sociale et solidaire. Par économie sociale, on entend un ensemble de règles de propriété et d'administration interne : le principe "une personne-une voix", la lucrativité limitée (c'est à dire que les profits sont essentiellement réinvestis dans la fonction sociale de l'unité de production). Par économie solidaire, on désigne plutôt les buts de la production ; c'est à dire le rapport de l'unité de production considérée avec le reste de la société. En quelque sorte, l'intérêt de la collectivité est pris en compte dans la "fonction objectif" d'une unité de l'économie solidaire. Cette notion de solidarité, d'utilité sociale ou plus précisément communautaire (pour reprendre la terminologie québécoise) justifie le caractère partiellement subventionné du financement de l'économie solidaire.

Dès lors, la gestion d'une entreprise d'économie sociale et solidaire, qu'il s'agisse de la fonction de "propriétaire" ou de la fonction de "directeur", ne peut être réservée au groupe des coopérateurs ou de leurs représentants. D'autres partenaires sont légitimement associés à sa gestion. On pense bien sûr aux usagers, aux collectivités publiques bailleuses de fonds, voire aux bénévoles qui s'associent à la dimension communautaire de l'activité de l'entreprise.

Cette évolution nécessaire a été comprise très tôt par les SCOOP françaises et par le Groupement National de Coopération qui, pendant la rédaction de mon rapport, mettaient au point le statut de SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, avec sa direction partenariale. Cette innovation organisationnelle aura-t-elle un avenir ? Certainement, si elle sait s'insérer dans un débat plus général sur des formes nouvelles de délivrance de ce que l'on peut appeler "service au public". Je vise, par cette expression, la simple idée qu'un "service public" n'est pas la propriété de ses directeurs, ni de l'Etat, ni du collectif de ses salariés ! S'il se veut service au public, alors le public doit avoir son mot à dire sur ce qu'il attend de ce service.

Aujourd'hui, le débat sur l'autogestion pourrait-il renaître, comme nous l'indique Nathalie Ferreira, à partir du débat sur l'économie sociale et solidaire ? C'est la meilleure chose que l'on pourrait lui souhaiter, faute de quoi l'économie solidaire se réduirait bien vite à un petit sous-secteur réservé au travail des pauvres pour les pauvres, des chômeurs pour les exclus. En récupérant non seulement les débats sur l'autogestion, mais le mythe de l'autogestion comme une alternative de société, l'économie solidaire pourrait sans doute offrir au XXI<sup>e</sup> siècle l'utopie dont il a besoin.

---

[1] Référence : [Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi, comment ?](#), Coédition La découverte-La documentation française, Paris, 2001.